

1. Comment accéder au module de recensement de vos besoins ?

- Se rendre sur le Site Internet : www.recensement.cdg27.fr ou en se connectant sur le site du CDG 27 (www.cdg27.fr) rubrique « **recensement des postes** »
- Arriver sur la page d'accueil du logiciel concours. Mettre vos identifiants (code identifiant et mot de passe de la collectivité)

2. Indiquer vos besoins prévisionnels

- Si vous n'avez aucun besoin à déclarer :

Cliquer une seule fois sur « **Pas de poste à déclarer** ».

- Si vous avez des besoins à déclarer :

Cliquer sur « **Nouveau** » Choisir dans le menu déroulant **le concours pour lequel vous souhaitez déclarer un besoin**. Indiquer le **nombre** prévisionnel de poste(s) et le cas échéant : **type de concours / spécialité / option**.

VOTRE DECLARATION EST TERMINÉE

3. Modification d'un poste déclaré

Cliquer sur « **MAJ** » (à gauche de la déclaration) correspondant à la ligne à modifier : l'écran de modification du poste apparaît, **effectuer les modifications nécessaires** puis **valider**.

4. Suppression d'un poste déclaré

Cliquer sur « **SUP** » (à gauche de la date de déclaration) correspondant à la ligne à modifier.

5. Suivi de votre déclaration

La colonne ETAT vous permet de suivre l'état de votre déclaration :

- | **ETAT N** signifie que votre déclaration a été transférée au Centre de Gestion mais qu'elle peut encore être modifiée par vos soins en cliquant sur « **MAJ** » (cf. Titre 3).
- | **ETAT T** signifie que votre déclaration a été transférée au Centre de Gestion et qu'elle n'est plus modifiable en ligne mais uniquement en prenant contact avec le Centre de Gestion.
- | **ETAT V** signifie que votre déclaration a été validée, c'est-à-dire qu'elle a été prise en compte par le Centre de Gestion pour l'organisation du concours mentionné.